

Commune de

...LA ROCHE-CHALAIS

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

nombre de Conseillers :  
 en exercice : 23  
 Présents : 16  
 Votants : 22 (dont 6 procurations)

**L'an deux mille vingt et un**

Le trois mai

**Le Conseil municipal de la Commune de LA ROCHE-CHALAIS**

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
 à la salle de spectacle de La Roche-Chalais sous la présidence  
 de **Monsieur Jean-Michel SAUTREAU, Maire**  
 Date de convocation : 29 avril 2021

**PRESENTS** : HALLAIRE X., LACHAUD J., DUCOURTIOUX J., CONIJN M., RAMBONONA R., VICAIRE-BONNIEU D., VIAUD A., CAZERES C., REY N, VALLECILLO C., LAGORGETTE P., BONNEFONT M., FORESTIER M., MAILLETAS A., RAVON A.,

**ABSENTS EXCUSÉS** : HAURY A. procuration à SAUTREAU J.M., HUGON DE MASGONTIER A. procuration à VIAUD A., BRUNET J. procuration à VALLECILLO C., BOISDRON C. procuration à VIAUD A., CHABANET M. procuration à VIAUD A., LECOQ T. procuration à RAVON A., BALLION A.

**SECRETAIRE** : VICAIRE BONNIEU D.

**OBJET : PISCINE SAISON 2021**

Pour la saison 2021, le Maire propose l'ouverture au 15 juin et une augmentation des tarifs :

Baigneur adulte.....	<b>2.10€</b>
Baigneur enfant (de 5 à 18 ans).....	<b>1.60€</b>
Visiteur.....	<b>1.30€</b>
Groupe accompagné (extérieur à la commune).....	<b>0.60€</b>
Abonnement 10 bains adulte.....	<b>17.00€</b>
Abonnement 10 bains enfant.....	<b>12.00€</b>
Abonnement 30 bains famille nombreuse (à partir de 3 enfants).....	<b>20.00€</b>
Remboursement d'un bracelet détérioré ou perdu.....	<b>10.00€</b>

Les cartes d'abonnement sont valables d'une année sur l'autre mais non remboursables.

On entend par famille nombreuse : à partir de 3 enfants sans extension de l'abonnement au père et à la mère.

On entend par groupes accompagnés : à partir de 10 baigneurs compris, éducateur ou enseignant ou personnel d'encadrement hors des plages réservées aux scolaires de la commune.

Gratuité accordée : aux enfants et accompagnateurs du centre de loisirs de LA ROCHE-CHALAIS, aux membres du Club des Nageurs jusqu'au jour de la fête du Club, au personnel communal (conjoint et enfants compris), aux Pompiers de Saint-Aulaye, de la Roche-Chalais et aux JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers), dans le cadre des manœuvres, aux enfants de moins de 5 ans, aux élèves des écoles (les élèves des établissements de la commune devant rester prioritaires).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve les tarifs proposés et l'ouverture au 15 juin 2021.

Pour copie certifiée conforme  
 Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
 Au registre sont les signatures.  
 Le Maire,  
 Jean-Michel SAUTREAU